

mazars

61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

 **Crowe**

92 avenue Robert Buron
53000 Laval
France
Tél : +33 (0)2 43 59 16 32
Fax : +33 (0)2 43 49 12 12
www.crowe.com

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE (EPFIF)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAZARS SA
Société Anonyme
Siege social : Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault LA DEFENSE
92400 COURBEVOIE
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153 -

CROWE CIFRALEX
Société Anonyme
92 avenue Robert Buron – 53000 Laval
Capital de 549 000 euros - RCS Laval 392 097 226

Etablissement Public Foncier d'Ile de France

Etablissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial
RCS Paris 495 120 008

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Autorités de Tutelle de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les autorités de tutelle et par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe des comptes consolidés :

- Le paragraphe « Faits caractéristiques » et la note 3.3 « Changements comptables » de l'annexe aux comptes consolidés traitant du changement de méthode qui résulte de la première application de la norme 24 du RNCEP ainsi que l'information comparative retraitée,
- La note 3.4 « Corrections d'erreur » de l'annexe aux comptes consolidés.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les établissements, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et les établissements et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le bien-fondé des corrections d'erreur, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons par ailleurs mis en œuvre les diligences relatives aux changements comptables. Nos travaux ont consisté à nous assurer de la correcte traduction de la norme 24 dans les comptes consolidés et à valider l'information qui en est faite en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport de gestion du groupe de l'ordonnateur.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de l'ordonnateur, de l'agent comptable et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes consolidés

Il appartient à l'agent comptable, en relation avec l'ordonnateur, d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux ainsi qu'à l'ordonnateur et à l'agent comptable de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement public à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu que l'établissement public cesse son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 28 juin 2022.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement public.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense, le 28 juin 2022



Valérie Riou
Associée

Crowe Cifralex

Fait à Laval, le 28 juin 2022



Jean Rigon
Associé

COMPTES CONSOLIDES

GROUPE EPFIF

EXERCICE 2021

Table des matières

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2021.....	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2021	4
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
1. Description synthétique du Groupe	7
2. Faits caractéristiques de l'exercice	7
3. Principes et méthodes comptables	9
3.1. REFERENTIEL COMPTABLE.....	9
3.2. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION.....	9
3.3. CHANGEMENTS COMPTABLES	10
3.4. CORRECTION D'ERREUR	10
3.4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE AU 31.12.2021	10
4. Méthodes d'évaluation	11
4.1. CONVERSION MONETAIRE.....	11
4.2. IMPOTS SUR LES SOCIETES ET IMPOTS DIFFERES.....	11
4.3. ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES AU GROUPE.....	11
4.4. PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE (PIDR).....	11
5. Notes sur le bilan	11
5.1. L'ACTIF IMMOBILISE.....	11
5.2. STOCKS ET EN-COURS	12
5.3. CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	13
5.4. TRESORERIE	13
5.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14
5.6. EMPRUNTS.....	14
5.7. DETTES FOURNISSEURS	14
6. Notes sur le compte de résultat.....	15
6.1. CHIFFRES D'AFFAIRES	15
6.2. RESULTAT D'EXPLOITATION	17
6.3. RESULTAT FINANCIER.....	17
6.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	17
6.5. IMPOTS SUR LES BENEFICES	17
6.6. RESULTAT NET CONSOLIDE.....	17
6.7. ENGAGEMENTS HORS BILAN	17
6.8. EFFECTIF DU GROUPE	19
6.9. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	19
TABLEAUX ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	20

Bilan consolidé au 31/12/2021

Actif en EUR	31/12/2021	31/12/2020	Passif en EUR	31/12/2021	31/12/2020
Actif immobilisé	58 153 594	73 072 322	Capitaux propres - Part du groupe	1 938 690 161	1 827 273 580
Immobilisations incorporelles	1 800	4 152	Capital social ou individuel		
Immobilisations corporelles	14 916 553	11 209 846	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Immobilisations financières	43 235 241	61 858 324	Réserves	1 835 458 800	1 707 769 009
Titres mis en équivalence			Résultat Groupe	103 231 361	119 504 571
			Autres		
Actif circulant	2 529 108 324	2 406 728 925	Intérêts minoritaires	1 519 568	1 526 235
Stocks et en-cours	2 283 993 831	2 119 417 031	Capitaux propres consolidés	1 940 209 729	1 828 799 815
Créances clients et comptes rattachés	130 755 308	189 726 365	Provisions pour risques et charges	3 101 249	6 353 939
Autres créances et comptes de régularisation	52 049 204	31 093 818	Dettes	643 950 940	644 647 493
Valeurs mobilières de placement			Emprunts et dettes financières	416 052 435	408 148 003
Disponibilités	62 309 981	66 491 711	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 294 492	195 027 166
			Dettes fiscales et sociales	10 087 393	15 773 768
			Autres dettes et comptes de régularisation	24 516 620	25 698 556
Total Actif	2 587 261 918	2 479 801 247	Total Passif	2 587 261 918	2 479 801 247

Compte de résultat consolidé au 31/12/2021

	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	269 321 723	266 154 973
Autres produits d'exploitation	468 998 452	218 012 335
Achats et variations de stocks	-534 912 779	-264 553 193
Charges de personnel	-19 594 854	-18 763 660
Autres charges d'exploitation	-73 465 232	-68 532 150
Impôts et taxes	-2 415 738	-4 572 842
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 538 328	-4 579 704
Résultat d'exploitation	106 393 244	123 165 759
Charges et produits financiers	-3 306 808	-3 632 033
Résultat courant des entités intégrées	103 086 436	119 533 726
Charges et produits exceptionnels	122 247	
Impôts sur les résultats	16 011	-21 392
Résultat net des entités intégrées	103 224 694	119 512 334
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
Résultat net de l'ensemble consolidé	103 224 694	119 512 334
Intérêts minoritaires	-6 667	7 763
Résultat net (Part du groupe)	103 231 361	119 504 571

Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2021

Valeurs en EUR	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé	103 224 694	119 512 334
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Correction d'erreur	8 185 220	
Amortissements et provisions	-1 901 716	2 478 471
Variation des impôts différés		
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-122 247	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	109 385 951	121 990 805
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-136 793 092	-132 517 621
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-27 407 141	-10 526 816
Acquisition d'immobilisations	-30 976 601	-50 791 309
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	45 197 580	25 062 018
Incidence des variations de périmètres		16 000 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	14 220 979	-9 729 291
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	85 678 863	174 271 537
Remboursements d'emprunts	-76 674 418	-141 961 399
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	9 004 445	32 310 138
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-4 181 717	12 054 031
Trésorerie d'ouverture	66 491 711	54 437 680
Trésorerie de clôture	62 309 981	66 491 711

Annexe aux comptes consolidés
Groupe EPFIF
Exercice clos au 31/12/2021

1. Description synthétique du Groupe

L'Établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) a été créé par décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 modifié par le décret n°2009-1542 du 11 décembre 2009. Il est soumis au régime financier et comptable fixé par les dispositions du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. La structure du Groupe, a été modifiée en janvier 2016 par fusion des quatre EPF franciliens.

Cet établissement est habilité sur un territoire de pleine compétence, constitué des départements de Paris, Seine et Marne, Essonne, Seine Saint Denis et Val de Marne à l'exception des communes de Bièvres, Wissous et Verrières le Buisson :

- a) A procéder à toutes les acquisitions foncières et opérations immobilières et foncières de nature à faciliter l'aménagement au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme notamment par voie amiable, par préemption et par expropriation,
- b) A procéder à la réalisation des études et travaux nécessaires à l'accomplissement des missions définies au a) ci-dessus et, le cas échéant, à participer à leur financement.

En 2014, l'EPFIF a participé à la création de la société FONCIERE COMMUNE SAS. Cette société, qui a débuté son activité le 3 février 2014, est spécialisée dans la constitution et la gestion des réserves foncières dans l'attente de leur utilisation pour la réalisation de projets d'aménagement ou de projets immobiliers sur le territoire d'intervention de L'EPFIF ou de la SEM Plaine Commune Développement.

En 2019, l'EPFIF a participé à la création de la filiale FONCIERE PUBLIQUE en novembre 2019 et la création en cours de SIFAE, qui font suite aux autorisations du Conseil d'administration de l'EPFIF d'octobre et de mars 2019.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

EPFIF

En contexte de poursuite de la crise sanitaire les périodes de confinement et de télétravail renforcé ont eu un impact majeur sur l'organisation du travail en 2021. S'est ajoutée à cette contrainte les effets d'une cyber-attaque ayant occasionné une indisponibilité de quelques jours des systèmes informatiques (début avril).

Concernant l'activité, première année du Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) 2021/2025 voté au conseil d'administration du 24 mars, l'année 2021 est marquée par la croissance continue du volume d'acquisitions et des cessions. La progression du nombre de biens stockés s'est mécaniquement et durablement traduite par une montée en charge de l'activité de gestion locative. Ce constat est visible tant en recettes qu'en dépenses avec un nombre croissant de quittancements de loyers et redevances et une forte augmentation du volume d'avances et de reconstitutions de trésorerie réalisées par les cinq administrateurs de biens, titulaires d'un mandat de gestion privé et public, passé au titre de l'article 40 de la loi du 14 décembre 2014.

Au niveau des Orcod, la mise en œuvre du décret d'extrême urgence à Clichy-Sous-Bois en fin d'année a nécessité un traitement coordonné et en délai contraint d'une dizaine de jours de plus de 85 consignations, associant l'ensemble des services métier et financiers de l'Etablissement.

Les autres faits marquants ayant eu un impact sur la gestion comptable et budgétaire de l'EPFIF en 2021 et pour les années ultérieures concernent principalement :

- Le changement de norme comptable : au 1er janvier 2021, l'EPFIF a basculé sous le régime de la nouvelle norme dite « norme 24 » décrite dans le fascicule spécifique portant sur les modalités de comptabilisation des opérations de portage foncier du recueil des normes comptables des établissements publics. Les principaux changements portent sur la comptabilisation en recettes (comptes 752) et non plus en atténuation de charges (comptes 60119) des revenus de gestion locative. Les comptes de stocks et de variations de stocks en sont également impactés (compte 603 en 71333 et les compte 311 en 333, ainsi que les comptes de dépréciations 391/393) en respect du plan de comptes commun actualisé.
- Le changement d'agent comptable au 1er avril 2021,
- La reprise de l'action en recouvrement forcé pour donner suite à la décision de moratoire imposé par le contexte sanitaire et le plan de continuité économique,
- Les éléments d'activité de l'année se traduisant par la passation des écritures suivantes :
 - les remises de loyers accordés en 2020 pour 2,74 M€ HT aux locataires professionnels dans le cadre des mesures d'accompagnement économique de la crise sanitaire décidées par le conseil d'administration,
 - les premières clôtures d'opérations de portage foncier,
 - l'impact sur les stocks des dépréciations de comptes de clients et douteux,
 - l'attribution de 7,3M€ de ressources (cpte 74100) au titre du « Fonds friches » et des encaissements liés aux premiers dossiers éligibles (contributions visant la réalisation de projets d'aménagement urbain initialement déficitaires, enveloppes de financement complémentaires couvertes par le plan de relance),
 - les versements de la compensation par l'Etat de la TSE à hauteur de 48,39M€ comptabilisés au compte 741180.

FONCIERE COMMUNE

- L'ensemble immobilier, situé 164 rue Landy à Saint Denis, a été vendu le 29 juillet 2021 à la SPL Plaine Commune Développement pour un montant de 4.934.844 € TTC. Cette transaction a dégagé une plus-value de 122.246 € et est inscrite en résultat exceptionnel.
- Le 1er octobre 2021, la SAS Foncière Commune a signé un acte pour l'acquisition d'un ensemble immobilier, situé 35 avenue Monmousseau sur la commune de Stains, pour un montant de 1.950.000 €. L'association Initiatives Solidaires a pris possession des lieux le 1er décembre 2021. Une franchise de loyer de 4 mois lui a été accordée en contrepartie de travaux de réaménagement et de remise en état des locaux.

FONCIERE PUBLIQUE

Il s'agit de son deuxième exercice comptable couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Au cours de l'exercice, la FONCIERE PUBLIQUE D'ILE DE FRANCE a procédé à l'acquisition d'un bâtiment auprès de ALLIANCE HEALTHCARE FRANCE SA (AHF) pour un montant de 10.092.415€ et qui est occupé par la société ALLIANCE HEALTHCARE FRANCE SA.

SIFAE

Au 31/12/2021, la Société détient 5 actifs immobiliers situés en Ile de France et acquis auprès de l'EPFIF pour 1,6 M€.

- En juillet 2021, SIFAE a acquis un pavillon libre de toute occupation, sis 44 avenue Arago à Montfermeil, pour un prix d'acquisition de 350 340€ TTC. Le prix de revient comptabilisé à fin 2021 s'élève à 359 270€ TTC ;
- En juillet 2021, SIFAE a acquis un pavillon libre de toute occupation, sis 11 allée Ricordeau à Clichy-sous-bois, pour un prix d'acquisition de 242 815€ TTC. Le prix de revient comptabilisé à fin 2021 s'élève à 251 587€ TTC ;
- En juillet 2021, SIFAE a acquis un pavillon libre de toute occupation, sis 19 T allée de Villars à Clichy-sous-bois, pour un prix d'acquisition de 381 000€ TTC. Le prix de revient comptabilisé à fin 2021 s'élève à 390 372€ TTC ;
- En juin 2021, SIFAE a acquis un pavillon libre de toute occupation, sis 64 avenue Nonneville à Aulnay-sous-bois, pour un prix d'acquisition de 236 240€ TTC. Le prix de revient comptabilisé à fin 2021 s'élève à 243 170€ TTC ;
- En juin 2021, SIFAE a acquis un pavillon libre de toute occupation, sis 12 bis et 14 allée circulaire à Aulnay-sous-bois, pour un prix d'acquisition de 357 600€ TTC. Le prix de revient comptabilisé à fin 2021 s'élève à 365 760€ TTC.

Epidémie de Coronavirus :

L'exercice écoulé a été marqué par la pandémie nationale et internationale liée au Covid-19. Cette pandémie a contraint le gouvernement français à prendre des mesures inédites et exceptionnelles pour limiter la propagation du virus sur le territoire français.

La Société n'a pas été impactée par la crise sanitaire liée au Covid-19.

3. Principes et méthodes comptables

3.1. Référentiel comptable

Les règles comptables appliquées sont celles prévues par l'instruction n° 08-017-M9 du 3 avril 2008 de la DGFIP concernant les comptes consolidés dans les établissements publics nationaux.

Les comptes consolidés du groupe EPF au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions du règlement du Comité de la réglementation comptable ANC 2020-01 du 6 mars 2020 relatif aux comptes consolidés.

3.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Le Groupe est composé de l'EPFIF (EPIC), de sa filiale la société FONCIERE COMMUNE SAS, de sa filiale FONCIERE PUBLIQUE D'ILE DE France ainsi que de sa filiale SOCIETE IMMOBILIERE ET FONCIERE ACTION (SIFAE).

La société FONCIERE COMMUNE est placée directement sous le contrôle exclusif de L'EPFIF et est consolidée par la méthode de l'intégration globale (IG).

Les filiales FONCIERE PUBLIQUE D'ILE DE France et SIFAE sont placées sous le contrôle conjoint de L'EPFIF et sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle.

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 pour toutes les entités. Toutes les transactions et tous les soldes intragroupes significatifs entre les sociétés appartenant au Groupe sont éliminés.

3.3. Changements comptables

Application de la norme 24 relative aux modalités de comptabilisation des opérations de portage foncier.

A noter également que les effets sur le compte de résultat consolidé 2021 de l'application de la norme 24 ont été inventoriés sous forme d'une information comparative retraitée (ICR) listant les impacts sur les postes concernés. Cette information proforma comparative du compte de résultat consolidé 2020/2021 est la suivante (comparabilité des données à la suite du changement de présentation comptable) :

Impact sur le compte de résultat consolidé	2021 (application de la norme 24)	2020 (retraité selon norme 24)	2020 (Impact norme 24)	2020 Comptes consolidés publiés 2020
Autres produits d'exploitation	468 998 452	416 453 497	198 441 162	218 012 335
Achats et variation de stock	- 534 912 779	- 462 994 355	- 198 441 162	- 264 553 193

3.4. Correction d'erreur

Sur recommandation des Commissaires aux comptes (CAC), une écriture portant l'impact de la dépréciation des comptes clients sur les entrées de stock a été régularisée sur l'exercice 2021 pour 8,86 M€. Cette écriture impactant les exercices antérieurs, une correction du report à nouveau correspondant au montant constaté au 31/12/2020 a été régularisée pour 8,19 M€, afin de rétablir le report à l'ouverture de l'exercice 2021. La dépréciation spécifiquement attachée à l'exercice 2021 a bien été comptabilisée en résultat pour 0,68 M€.

Une écriture de remboursement d'échéance d'emprunt comptabilisée fin 2020 par erreur au débit du compte 411, a été rétablie au crédit du compte 164 « emprunts » pour 1,1 M€, sans impact sur le report à nouveau.

3.5. Evénements postérieurs à la clôture

Le Groupe n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie. Néanmoins, ces événements pourraient avoir un impact sur chaîne d'approvisionnement de certains produits nécessaires à son activité et/ou dans l'allongement des délais de réalisation de certains chantiers. A la date des présentes, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et le Groupe n'est pas en mesure d'évaluer les impacts à moyen et long terme de cet événement sur son patrimoine, sa situation financière ainsi que son résultat.

4. Méthodes d'évaluation

4.1. Conversion monétaire

Toutes les entités constituant le Groupe sont basées en France.

4.2. Impôts sur les sociétés et impôts différés

Les impôts différés reflètent les différences, dans le temps, entre la comptabilisation des charges et produits dans le résultat comptable et leur prise en compte dans le résultat fiscal. Ils reflètent également les différences temporaires dégagées par des retraitements de consolidation effectués en vue d'harmoniser les règles d'évaluation des comptes des différentes entités constituant le Groupe EPFIF.

Les impôts différés actifs, relatifs aux reports déficitaires et aux différences temporaires d'imposition, sont comptabilisés au regard de l'appréciation du management sur les hypothèses d'imputation ultérieure de cette créance sur l'impôt exigible.

A la clôture de l'exercice 2021, aucun impôt différé n'a été comptabilisé dans les comptes consolidés du Groupe. Cette option est justifiée du fait que L'EPFIF n'est pas soumis à l'IS et est donc un établissement non fiscalisé.

4.3. Elimination des opérations internes au Groupe

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe EPFIF sont éliminées.

4.4. Provisions pour indemnités de départ en retraite (PIDR)

La PIDR est déjà comptabilisée dans les comptes sociaux de L'EPFIF au 31/12/2021. La société FONCIERE COMMUNE SAS n'a pas de salariés.

5. Notes sur le bilan

5.1. L'actif immobilisé

Les immobilisations sont les éléments destinés à servir de façon durable à l'activité de l'établissement public. La valeur brute des immobilisations s'élève au 31 décembre 2021 à 60 M€, la valeur nette étant de 58 M€.

5.1.1. Immobilisations incorporelles :

Valeur brute :	360 773 €
Amortissements :	<u>358 973 €</u>
Valeur nette :	1 800 €

Sont inscrites sous cette rubrique, les acquisitions ou dotations de logiciels, licences ou fichiers informatiques. Elles sont amorties sur une fréquence de 3 ans.

5.1.2. Immobilisations corporelles :

Valeur brute :	16 843 283€
----------------	-------------

Amortissements : 1 926 729 €
Valeur nette : 14 916 554 €

Ces immobilisations comprennent essentiellement des agencements des locaux du siège de l'EPFIF, le matériel informatique et le mobilier.

- Le montant des acquisitions de l'exercice 2021 s'élève à 8 514 K€ ;
- Il y a eu des cessions durant l'exercice 2021 qui s'élève à 5 623 K€ ;
- Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire avec des durées qui varient selon la nature de l'immobilisation :

Immeubles	50 ans
Installations générales, agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Mobilier d'occasion	3 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans

5.1.3. Immobilisations financières :

Ces immobilisations se composent des dépôts de garantie et des consignations versées auprès de la Caisse des dépôts et consignation ainsi que de créances auprès de l'entité SAFER qui ont baissé (passage de 61 M€ à 43 M€) par rapport à l'exercice clos de 2020.

	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participations		
Dépôts de garantie et consignations	43 235 241	61 858 324
Total immobilisation financière	43 235 241	61 858 324

Les titres de participation des sociétés FONCIERE COMMUNE, FONCIERE PUBLIQUE et SIFAE ont été éliminés en 2021.

5.2. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'achat des terrains acquis auxquels s'ajoutent les frais annexes et les dépenses relatives aux travaux. Aussi certaines recettes viennent en atténuation telles que les loyers perçus.

Le montant des stocks reflète la richesse accumulée de L'EPFIF. Les achats stockés consomment les disponibilités, les cessions les réalimentent in fine à l'identique puisque les charges liées aux acquisitions sont entièrement refacturées.

Depuis 2010, L'EPFIF utilise pour ses achats stockés la règle de l'inventaire permanent. Les opérations de variation de stocks sont ainsi comptabilisées concomitamment à celles des achats.

Depuis 2011, la comptabilisation des sorties de stocks constatées lors des cessions s'effectue également selon la technique de l'inventaire permanent.

En fin de chaque année, sont comptabilisées, après analyse, les éventuelles dotations ou reprises sur provisions sur stocks dans la mesure où des dépréciations seraient constatées, ce qui n'est actuellement pas le cas.

Le Groupe dispose de 6 catégories de stocks ainsi que d'en-cours de production (montants au 31/12/2021) :

En Millions d'euros	31/12/2021	31/12/2020
La réserve foncière	4,36	4,36
Le portage foncier	1 901,43	1 904,50
L'actualisation stockée par l'EPFVO	4,93	4,93
Le stock AFDEY	172,50	172,50
La mission ORCOD	137,91	137,70
Les gisements	-	-
En-cours de production de biens	204,34	-
Total stocks et en-cours brut	2 425,47	2 223,99
Dépréciation de stock ORCOD	104,57	104,57
Dépréciation en-cours de production	36,91	-
Total stocks et en-cours net	2 283,99	2 119,42

5.3. Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées sous déduction éventuelle de provisions constituées pour des créances dont le recouvrement apparaît incertain à hauteur du montant du risque financier évalué. Les créances clients s'élèvent au 31 décembre 2021 en valeur nette à 131 M€ contre 189 M€ au 31/12/2020.

Les autres créances représentent 50 M€ au 31 décembre 2021 contre 29 M€ au 31/12/2020.

5.4. Trésorerie

La trésorerie en 2021 est de 62 M€. Ce poste comprend uniquement les comptes courants ouverts auprès des banques ou du Trésor.

La trésorerie du Groupe est principalement alimentée par :

- Des cessions de terrains,
- De l'encaissement de la TSE (Taxe spéciale d'équipement),
- De l'encaissement des emprunts souscrits.

Trésorerie clôture	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Disponibilité	66 491 711	-	4 181 730		62 309 981
Concours bancaires courants	13	169			182
Trésorerie de clôture	66 491 724	169	-4 181 730		62 310 163

5.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à hauteur de 3.101K€ au 31 décembre 2021 contre 6.353 K€ au 31 décembre 2020.

Les provisions présentes au passif du bilan concernent des provisions pour charges (ristournes exceptionnelles sur loyers décidées par le Conseil d'administration du 26 juin 2020 dans le cadre de la crise COVID 19), des provisions pour litiges (contentieux avec des salariés de l'EPFIF) et une provision relative aux indemnités de fin de carrière. Cette dernière a été évaluée par un actuair avec un taux annuel d'actualisation de 0,40%.

	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour litiges	818 327	838 077
Provisions pour pensions et obligations	2 282 922	2 024 266
Autres provisions pour charges		3 491 596
Total provisions pour risques et charges	3 101 249	6 353 939

5.6. Emprunts

Au cours de l'exercice 2021 :

- L'EPFIF a contracté de nouveaux emprunts au cours de l'exercice
- Les sociétés FONCIERE COMMUNE SAS ainsi que FONCIERE PUBLIQUE n'ont pas conclu de nouvel emprunt ;

Les emprunts du groupe, pour leur valeur nette au 31/12/2021, se décomposent de la manière suivante :

- Les emprunts auprès des établissements de crédit pour une valeur nette de 405,9 M€ dont :
 - Le montant en capital des emprunts restant à rembourser pour 404,9 M€ au 31/12/2021
 - Les intérêts courus non échus sur ces emprunts pour 1 M€.
- Les dépôts et cautionnements reçus pour une valeur nette de 9,5 M€.

5.7. Dettes Fournisseurs

Il s'agit des dettes d'exploitation qui se composent :

- Des dettes fournisseurs 160,6 M€ en 2021, contre 159,8 M€ en 2020 ;
- Des acomptes reçus à hauteur de 32,6 M€ en 2021, contre 35,5 M€ en 2020.

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé au 31/12/2021 s'élève à 269 M€ dont la quasi-totalité du CA est réalisé par l'EPFIF. Le chiffre d'affaires réalisé correspond aux cessions de terrains réalisées en 2021 et se décompose comme suit :

➤ Par marché géographique :

France	:	269 321 K€
Export	:	Néant

➤ Par type d'activités :

Valeurs en K€	31/12/2021
□ Cessions liées à la réserve foncière	135 767
□ Cessions liées à la réserve foncière AFDEY	-
□ Cessions liées au portage foncier :	251 876 784
- Cessions à des aménageurs	61 068 377
- Cessions à des promoteurs / bailleurs	145 059 813
- Cessions à des collectivités	8 461 611
- Cessions à d'autres organismes	37 210 482
- Redevances baux emphytéotiques	12 001
- Cessions à des particuliers	64 500
□ Cessions liées au portage ADFEY :	8 532 785
- Cessions à des aménageurs	2 413 325
- Cessions à des collectivités	2 278 612
- Redevances baux emphytéotiques AFDEY	3 840 848
- Cessions à des promoteurs / bailleurs	-
- Cessions à d'autres organismes	-
□ Sont assimilables à des produits de cession :	230 830
- Les produits de l'actualisation foncière (EPFVO)	230 830
□ Autres produits	7 449 011
Par type d'activité - avant Elimination des intra-groupe & Contribution de la SAS Foncière Commune	268 225 177
Elimination des intra-groupe	201 847
Contribution de la SAS Foncière Commune	325 055
Contribution de la SAS Foncière publique	569 644
Total C.A.	269 321 723

6.2. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à 106 M€ au 31/12/2021.

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés s'élève pour l'exercice 2021 à 138 320 contre 104 302 € en 2020.

	Honoraires HT
EPF	96 098,00
Foncière Commune	7 450,00
Foncière Publique	13 144,50
SIFAE	11 762,00
Total Honoraires HT	128 454,50

6.3. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à -3,31 M€ et tient compte essentiellement du paiement de 3,3 M€ d'intérêts en baisse par rapport à 2020 où ils étaient de - 3,6 M€.

6.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est égal à 122 247 €.

6.5. Impôts sur les bénéfices

L'EPFIF, société mère du Groupe EPF n'est pas soumise à l'IS.

L'impôt sur les résultats est de 16 011€ en 2021. Ce montant provient de l'impôt sur les bénéfices de la société FONCIERE COMMUNE.

6.6. Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé de l'exercice 2021 s'élève à 103 M€ après élimination des achats et des ventes internes au groupe.

6.7. Engagements hors bilan

EPFIF

Par définition, les engagements hors bilan de l'EPFIF ne figurent ni dans les comptes, ni dans son budget. Ils résultent des conventions approuvées par le bureau de l'établissement sur délégation du conseil d'administration et signées avec les collectivités locales. A travers ces conventions foncières, l'EPFIF s'oblige à réaliser des actions foncières dans la limite d'un plafond de dépenses. Il convient de noter que les conventions foncières de l'EPFIF historique ainsi que les nouvelles sont des conventions revolving dans la mesure où les montants plafonds qu'elles fixent sont ajustés en fonction des cessions réalisées au fur et à mesure de la vie de la convention.

Les collectivités signataires s'engagent également à racheter les biens fonciers en ultime recours.

Ainsi, ces obligations réciproques n'ont pas vocation à apparaître au passif du bilan de l'établissement car elles ne répondent pas à la notion de provision pour risques et charges. En revanche, elles correspondent à la notion de « passif éventuel » décrite dans les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et dans le recueil des normes comptables des établissements publics nationaux. En effet, les sorties de ressources dans leur rythme et leurs montants ne sont pas totalement contrôlées par l'EPFIF. La survenance des événements nécessaires à l'acquisition de terrains n'est pas certaine. Même si la probabilité de devoir remplir l'engagement est forte, les obligations restent potentielles.

Ces engagements pluriannuels sont suivis dans la comptabilité des engagements qui est une comptabilité d'opération. Ils sont également décrits dans le Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI).

Le montant total de ces plafonds sont des engagements hors bilan au sens de la norme 13 et sont retracés à la fois en engagements reçus et donnés.

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2021 sont essentiellement constitués des conventions d'intervention foncières (CIF) pour 6 831 M€, et de conventions stratégiques pour 7,8 M€, les conventions Solideo et Eole pour 40 M€ et 20 M€ et le fonds AFDEY pour 302,6M€.

ENGAGEMENTS HORS BILAN	RUBRIQUES	AU 31/12/21	AU 31/12/20	AU 31/12/19
	Engagements reçus	6 831 M€	5 729 M€	5 378 M€
	Engagements donnés	6 831 M€	5 730 M€	5 379 M€

FONCIERE COMMUNE

L'emprunt accordé par la Caisse d'Epargne a été remboursé en totalité le 1^{er} Octobre 2021.

FONCIERE PUBLIQUE

Les emprunts accordés par la Caisse d'Epargne et la CDC sont assortis de l'engagement suivant : Inscription d'hypothèques conventionnelles en premier rang prises au profit des prêteurs (CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS et la CAISSE D'EPARGNE) sur les lots 112,113,114 et 115 dans un ensemble immobilier, sis à Aulnay sous-bois, rue Léon Jouhaux, Zone de la Fosse à la Barbière donné en garantie, proportionnellement au montant des créances respectives en capital des prêteurs :

- CE : 3 500 000 €
- CDC : 3 450 000 €

SIFAE

Autres engagements donnés :		656 374
Promesse de vente d'un bien, Clichy-sous-bois	356 000	
Promesse de vente d'un bien, Aulnay-Sous-Bois	153 178	
Promesse de vente d'un bien, Aulnay-Sous-Bois	147 196	
Total (1)		656 374

Le montant des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite sont non significatifs (âge moyen et faible ancienneté).

Aussi, il n'y a pas eu d'engagements reçus.

6.8. Effectif du Groupe EPF

L'effectif en équivalent temps plein (ETP) autorisé de l'établissement est :

EPF : 230,5 ETPT

SIFAE :

4 embauches sur 2021

1 EPT présent 11 mois : embauche février 2021

1 EPT présent 7 mois : embauche juin 2021

1 ETP présent 7 mois : embauche juin 2021

1 ETP présent 5 mois : embauche juin 2021 départ octobre 2021

FP et FC :

Les Foncières n'ont pas de personnel propres, raison pour laquelle il est procédé à des mises à disposition.

Pour rappel, le décompte en équivalent temps plein (ETP) prend en compte la quotité de travail mais pas la durée d'activité dans l'année. Il donne ainsi les effectifs présents à une date donnée, corrigée de la quotité de travail.

6.9. Liste des entreprises consolidées

Les sociétés consolidées au titre de l'exercice clos 2021 sont les suivantes :

Sociétés consolidés	% d'intérêt	Méthode d'intégration	Activités
Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) 14 rue Ferrus 75014 Paris	100%	Intégration Globale	Entité mère du Groupe
FONCIERE COMMUNE SAS 4/14 rue Ferrus 75014 Paris	85%	Intégration Globale	Filiale du Groupe
FONCIERE PUBLIQUE SAS 14 rue Ferrus 75014 Paris	60%	Intégration proportionnelle	Filiale du Groupe
SOCIETE IMMOBILIERE ET FONCIERE ACTION 14 rue Ferrus 75014 Paris	50%	Intégration proportionnelle	Filiale du Groupe

Tableaux annexes aux comptes consolidés

Groupe EPFIF

1. Immobilisations Incorporelles

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassements	Ecart de conversion	Clôture
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Logiciels, concessions, brevets	360 772		1			360 773
Valeurs Brutes	360 772		1			360 773
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Logiciels, concessions, brevets	356 620	2 353				358 973
Amortissements	356 620	2 353				358 973
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Logiciels, concessions, brevets	4 152	-2 352				1 800
Valeurs Nettes	4 152	-2 352				1 800

2. Immobilisations Corporelles

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassements	Ecart de conversion	Clôture
Terrains	2 171 198	1 500 000	1 070 630			2 600 568
Constructions	9 358 558	6 718 569	4 552 680			11 524 447
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	2 422 364	182 024				2 604 388
Immobilisations en cours		3 480				3 480
Avances et acomptes		110 400				110 400
Valeurs Brutes	13 952 120	8 514 473	5 623 310			16 843 283
Terrains						
Constructions	1 591 499	520 572	1 633 187			478 884
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	1 150 775	297 070				1 447 845
Immobilisations en cours						
Amortissements	2 742 274	817 642	1 633 187			1 926 729
Terrains	2 171 198	1 500 000	1 070 630			2 600 568
Constructions	7 767 059	6 197 997	2 919 493			11 045 563
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	1 271 589		115 046			1 156 543
Immobilisations en cours		3 480				3 480
Avances et acomptes		110 400				110 400
Valeurs Nettes	11 209 846	7 811 877	4 105 169			14 916 554

3. Immobilisations Financières

Valeurs en EUR	Ouverture	Apport / Fusion	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Ecart de conversion	Clôture
Titres de participations						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	61 858 324		22 462 127	41 085 210		43 235 241
Valeurs Brutes	61 858 324		22 462 127	41 085 210		43 235 241
Titres de participations						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Amortissements						
Titres de participations						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	61 858 324		22 462 127	41 085 210		43 235 241
Valeurs Nettes	61 858 324		22 462 127	41 085 210		43 235 241

4. Tableau de variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres en EUR	Capital social	Prime d'émission	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres - Part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Capitaux propres au 31/12/2019			1 643 041 510	64 725 759	1 707 767 269	1 518 472	1 709 285 741
Correction des A nouveaux							
Distribution de dividendes							
Affectation résultat exercice précédent			64 725 759	-64 725 759			
Variation de capital							
Résultat de la période				119 504 571	119 504 571	7 763	119 512 334
Variation de périmètre							
Autres mouvements			1 740		1 740		1 740
Capitaux propres au 31/12/2020			1 707 769 009	119 504 571	1 827 273 580	1 526 235	1 828 799 815
Correction des A nouveaux							
Distribution de dividendes							
Affectation résultat exercice précédent			119 504 571	-119 504 571			
Variation de capital							
Correction d'erreur			8 185 220		8 185 220		
Résultat de la période				103 231 361	103 231 361	-6 667	103 224 694
Variation de périmètre							
Autres mouvements							
Capitaux propres au 31/12/2021			1 835 458 800	103 231 361	1 938 690 161	1 519 568	1 940 209 729

5. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges en EUR	31/12/2020	Changement de méthode	Dotations	Reprises utilisées	Reprises devenues sans objets	31/12/2021
Provisions pour risques et charges d'exploitation	6 353 939		713 262	3 434 973	-530 979	3 101 249
Total	6 353 939		713 262	3 434 973	-530 979	3 101 249

6. Détail actif circulant

Valeurs en EUR	Brut	Provisions (cumul des dotations)	Reprises (de la période)	Valeur nette au 31/12/2021
Stocks et en-cours	2 425 470 275	141 476 444		2 283 993 831
Créances clients et comptes rattachés	139 618 713	8 863 405		130 755 308
Avances et acomptes versés sur commandes	1 532 965			1 532 965
Créances sociales	245			245
Créances fiscales	15 337 499			15 337 499
Autres créances	35 079 940			35 079 940
Charges constatées d'avance	98 555			98 555
Autres créances et comptes de régularisation	52 049 204			52 049 204
Disponibilités	62 309 981			62 309 981
Trésorerie	62 309 981			62 309 981
Total	2 679 448 173	150 339 849		2 529 108 324

7. Créances par échéances

Valeurs en EUR	Brut	1 an au plus	> à 1 an
Créances clients et comptes rattachés	139 618 713	98 484 038	41 134 675
Autres créances et comptes de régularisation	52 049 204	52 049 204	
Total	191 667 917	150 533 242	41 134 675

8. Dettes par échéances

Valeurs en EUR	Brut	1 an au plus	> à 1 an
Emprunts et dettes financières	416 052 435	86 518 193	329 534 242
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 294 492	193 294 492	
Dettes fiscales et sociales	10 087 393	10 087 393	
Autres dettes et comptes de régularisation	24 516 620	24 516 620	
Total	643 950 940	314 416 698	329 534 242